

VOS COMMUNES

REVENTIN-VAUGRIS/VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Demi-échangeur : Thierry Kovacs répond à Édith Ruchon

À quelques semaines du lancement de l'enquête publique sur le projet de demi-échangeur de Vienne Sud, le débat quant à l'implantation de la future infrastructure reprend de plus bel.

Le lundi 31 janvier, Édith Ruchon, la maire de Reventin-Vaugris, avait envoyé un projet alternatif d'échangeur au sud de sa commune à tous les maires de Vienne Condrieu Agglomération. Un courrier auquel a répondu le président de l'Agglo, Thierry Kovacs, ce lundi 7 février.

Sans surprise, ce dernier ne voit pas d'un œil très favorable l'initiative reventinoise : "La commune de Reventin-Vaugris a choisi de rendre publique aujourd'hui cette proposition de variante à travers un document plus étoffé que celui de mai 2017. On peut légitimement se demander pourquoi la commune a attendu autant de temps, plus de quatre ans et demi après la première version, pour nous

communiquer cette nouvelle proposition. Cela est d'autant plus surprenant que l'on peut lire sur la première page du document que celui-ci a été élaboré en janvier 2020, puis mis à jour en mars 2020, octobre 2021 et décembre 2021", écrit d'abord l'élu viennois. Pour Thierry Kovacs, "présenter aujourd'hui une nouvelle version du projet, écartée lors du processus de concertation, c'est remettre en cause l'ensemble des étapes qui ont été nécessaires pour faire aboutir ce projet, c'est vouloir repartir presque complètement à zéro, c'est risquer de refermer définitivement le dossier car l'opportunité de réaliser cet équipement tant attendu ne se reproduira pas de sitôt".

"Une attractivité plus faible pour les usagers"

Sur le fond, le président de l'Agglo estime qu'il est "difficile à ce stade et compte tenu des informations figurant



La municipalité de Reventin-Vaugris a proposé une variante alternative au niveau de la zone d'activités du Saluant.

Photo Thierry EYRAUD

dans votre étude de se prononcer dans un délai restreint sur la faisabilité technique de ce projet et sur son estimation financière, cela nécessitant un approfondissement de la

part du maître d'ouvrage". En revanche, il précise que la variante sud "présente une attractivité plus faible pour les usagers, qui devront traverser deux barrières de péage pour

se rendre à Lyon ou en revenir et qui seront obligés de passer la barrière de péage pleine voie, souvent embouteillée lors des périodes de vacances. Le fait que ce projet soit situé plus au sud fait aussi perdre des futurs clients, qui ne descendront pas vers le sud pour ensuite remonter vers le nord par l'autoroute". Il écrit également que "la solution évoquée est aussi beaucoup plus importante en termes de consommation de terres agricoles" et rappelle les aménagements prévus autour de la variante centre.

Rappelons que l'enquête publique doit démarrer à la fin du mois de février et concernera, sauf contre-ordre, l'implantation centre, au niveau de la barrière de péage de Reventin-Vaugris. Une réunion publique sur le demi-échangeur et l'alternative au sud est organisée par la mairie de Reventin-Vaugris ce jeudi 10 février à 18 h 30, au gymnase.

Clémence LENA